Programme d'Appui à la Réforme Justice
PARJ
Tunisie-Union européenne

L'ACTU DU PARJ

Bulletin d'information du Programme d'Appui à la Réforme de la Justice N° 06 Mars 2021

L'Edito

Par **Mme Ines MAATAR**
Coordinatrice du PARJ

Malgré les difficultés liées à la crise COVID-19, le PARJ a poursuivi son appui à la réforme de la justice en Tunisie sur les différents plans.

Le démarrage de la nouvelle Assistance technique du PARJ, en ce début d'année, permettra de renforcer cet appui, en particulier au niveau de l'axe informatique et aussi au niveau de la réforme de la justice commerciale outre les autres chantiers de la réforme.

Les projets d'infrastructures mis en œuvre par UNOPS dans le cadre du PARJ 2 touchent presque à leur fin tant au niveau de l'infrastructure judiciaire et pénitentiaire qu'au niveau de l'axe informatique.

Le projet AP-Just, mis en œuvre par le Conseil de l'Europe dans le cadre du PARJ 3, poursuit ses activités en appui, entre autres, la Cour de cassation, l'Inspection générale du Ministère de la justice, l'Institut supérieur de la magistrature et aussi aux organisations de la société civile active dans le domaine de la justice.

Sur un autre plan, l'équipe de l'UGPARJ a connu un changement avec le départ du Responsable national M. Jelloul Chelbi, et la désignation de Mme Ines Maatar en tant que régisseur du programme et de M. Nizar Najjar en tant que régisseur suppléant.

Une nouvelle assistance technique débarque au PARJ

Une nouvelle Assistance technique a entamé sa mission dès le mois de janvier 2021, et ce dans le cadre de l'appui complémentaire prévu par la Convention de financement du PARJ 3, qui englobe également le projet AP-Just mis en œuvre par le Conseil de l'Europe.

La nouvelle Assistance technique est mise en œuvre par SOFRECO, et se compose de quatre experts principaux, dont un expert principal chef de mission, M. François LEBUR, un expert chargé de la réforme de la justice commerciale, M. Alexandre CORDAHI, une experte en système d'information, Mme Sarra BEN LAGHA et une experte en gestion de finances publiques, Mme Nawrez BEN TICHA.

Outre ces experts principaux, la nouvelle Assistance technique prévoit une expertise court terme qui sera mise à la disposition des bénéficiaires du PARJ pour appuyer la mise en œuvre de la réforme de la justice.

L'ATPARJ 3 sera focalisée sur l'appui à la réforme de la justice commerciale en Tunisie, le renforcement de l'appui à la numérisation de la justice notamment la chaîne pénale et la chaîne civile, ainsi que l'assistance des autorités publiques pour l'amélioration de la gestion financière et le suivi de la réalisation des indicateurs de l'appui budgétaire.

Il importe de rappeler qu'une premièreAssistance technique au PARJ avait débuté en 2015 et a été clôturée en décembre 2019, après avoir contribué à la mise en œuvre de plusieurs projets et activités, entre autres, la mise en place des cellules TTR au sein des TPI, la réhabilitation des fermes pénitentiaires, le renforcement des capacités du personnel de la justice, et l'appui à la révision de la législation tunisienne…

M. François LEBUR

M. Alexandre CORDAHI

Mme Sarra BEN LAGHA

Mme Nawrez BEN TICHA

ACTIVITÉS DE L'ASSISTANCE TECHNIQUE

Visites et rencontres avec les acteurs de la justice

Dès leur prise de fonction, les experts principaux de la nouvelle Assistance technique ont entamé un cycle de rencontres avec les principaux acteurs de la justice en Tunisie, afin de bien comprendre leurs besoins en termes d'appui et s'arrêter sur leurs propositions pour garantir la pertinence des activités d'appui qui sont proposées.

Au cours des mois de février et mars 2021, les experts de l'ATPARJ 3 ont pu rencontrer des représentants du ministère de la justice, du barreau tunisien, des principales organisations syndicales des greffiers, ainsi que des représentants de l'Institut supérieur de la magistrature… Des rencontres sont prévues également dans les jours qui viennent, avec des représentants du Conseil supérieur de la magistrature, et des principales structures professionnelles des magistrats…

Par ailleurs, les experts de l'ATPARJ 3 ont pu effectuer, au mois de mars, une visite sur terrain aux juridictions du gouvernorat de Bizerte, et échanger avec des représentants des principaux acteurs de la justice de la région, et ce dans le but d'une meilleure compréhension du fonctionnement de ces juridictions.

Outre ces rencontres et visites sur terrain, les experts de l'ATPARJ 3 ont appuyé l'Unité de gestion du PARJ pour assurer le bon déroulement de la mission de suivi de la réalisation des indicateurs de l'appui budgétaire dans le cadre du PARJ 3, dont la restitution a été organisée le 18 mars 2021.

Rencontre avec les responsables de l'ISM

Rencontre avec les responsables du Syndicat national des greffiers

Rencontre avec les responsables de la fédération des greffiers-UGTT

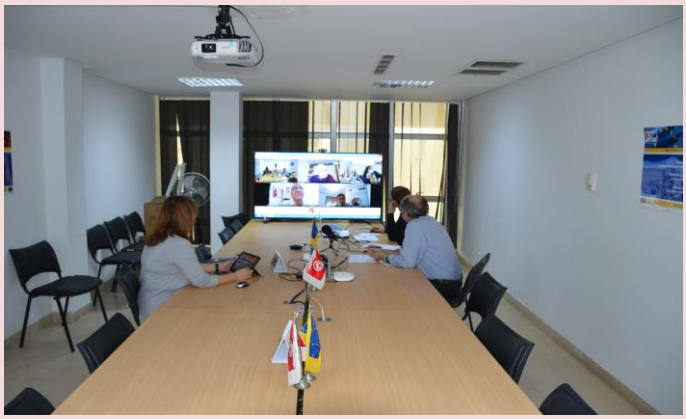

Assistance de la mission de suivi des indicateurs de l'appui budgétaire

Rencontre avec les responsables du Tribunal Immobilier de Bizerte

Rencontre avec les avocats du Barreau de Bizerte

ACTIVITÉS DE L'ASSISTANCE TECHNIQUE

Atelier de travail sur le nouveau système d'information de la chaîne pénale

Le Ministère de la justice a organisé avec le soutien de l'Assistance technique du Programme d'appui à la réforme de la justice – ATPARJ, les 5 et 6 avril 2021 à Tunis, un atelier de travail sur le nouveau système d'information de la chaîne pénale, en présence des procureurs de la République, des juges, des greffiers et des techniciens de différentes juridictions.

Cet atelier a été l'occasion d'examiner de près l'avancement du processus de mise en place du nouveau système d'information de la chaîne pénale au niveau des différentes juridictions, et étudier les risques et difficultés pouvant entraver la mise en place de ce nouveau système et ses différentes fonctionnalités.

Lors de cet atelier, il a été indiqué que ce nouveau système d'information de la chaîne pénale sera opérationnel dans 14 juridictions d'ici la prochaine année judiciaire, puis il sera généralisé dans l'ensemble des juridictions dans les différentes régions avant la fin de la prochaine année judiciaire.

PROJETS MIS EN ŒUVRE PAR UNOPS

Fin des travaux de réhabilitation de la prison de la Manouba

Les travaux de réhabilitation de la prison de la Manouba sont achevés. La réception provisoire des locaux réhabilités a été assurée au cours du mois de mars 2021.

Ce projet a connu la réhabilitation et extension de l'infirmerie, la construction d'une salle de sport de 50 m² et l'aménagement d'un centre socioculturel, la réhabilitation des vestiaires des agents femmes, l'extension du bloc des agents hommes en étage, l'aménagement d'un espace parloir, ainsi que l'aménagement des cellules d'isolement.

Fin des travaux à l'Ecole nationale des prisons et de la rééducation

Les travaux d'assainissement et de drainage des eaux pluviales à l'Ecole des prisons et de la rééducation ont été achevés au cours du mois de mars 2021.

La solution technique d'évacuation des eaux consistait à collecter les eaux usées gravitairement au point le plus bas ensuite le refouler moyennant des pompes et des conduites à pression vers le futur réseau public d'assainissement situé au point le plus haut du terrain.

Le drainage des eaux pluviales sera assuré par un bassin drainant sur une surface de 2400 m²

ACTIVITÉS DU PROJET AP-JUST

Formation à la médiation pour les avocats

Dans le cadre du programme conjoint « Améliorer le fonctionnement, les performances et l'accès à la justice en Tunisie » (AP- JUST), la Commission européenne pour l'efficacité de la justice (CEPEJ) du Conseil de l'Europe en partenariat avec l'Ordre National des Avocats Tunisiens (ONAT) a organisé le 19 février 2021 un séminaire de formation par visio-conférence sur « L'avocat et la médiation».

Le séminaire a été ouvert par M.Hatem MZIOU, Secrétaire général de l'Ordre National des Avocats Tunisiens, et animé par M. Léonardo D'URSO expert international de la CEPEJ en médiation.

Une cinquantaine d'avocats ont pu approfondir leurs connaissances sur la médiation, échanger leurs réflexions avec l'expert sur les différents aspects et pratiques et ainsi améliorer la qualité de la mise en œuvre des procédures de médiation dans le système judiciaire tunisien.

Par ailleurs, un atelier sur l'avocat et la médiation a été organisé en présentiel, le 30 mars 2021 à Tunis. Cet atelier a été conclu avec la remise des certificats aux avocats ayant participé à la formation sur la médiation.

Le projet AP-JUST est mis en œuvre par le Conseil de l'Europe, et financé par l'Union européenne dans le cadre du PARJ 3.

Assistance juridique au profit des migrants

L'association Terre d'asile Tunisie bureau Sfax a organisé, le 14 février 2021, dans le cadre du projet ADPEV (Accès aux droits pour les personnes étrangères les plus vulnérables), financé par l'Union européenne et Conseil de l'Europe Tunisie et mis en œuvre par ce dernier dans le cadre du projet AP-Just, une permanence mobile juridique au profit des migrant.e.s à El Awebed, Sfax, en collaboration avec la municipalité d'El Awebed et l'association culturelle d'El Awebed.
L'équipe de cette association a pu effectuer 23 entretiens individuels avec des personnes migrantes en une journée. Les besoins ont varié entre aides sociales, accompagnement juridique ou accès aux soins.

Table ronde sur le procès à distance en Tunisie : état des lieux et enseignements

Consacrés par le décret-loi n°2020-12 du 27 avril 2020 complétant le code de procédure pénale, plusieurs procès pénaux à distance ont été récemment organisés en Tunisie. Pour en faire l'état des lieux, tirer les premiers enseignements et réfléchir à ces récentes expériences, une table ronde a été organisée le 28 janvier 2021 par la Commission européenne pour l'efficacité de la justice (CEPEJ) en coopération avec le Ministère de la justice sur ce thème.

Cette activité s'inscrit dans le cadre du programme conjoint Union Européenne/Conseil de l'Europe visant à améliorer le fonctionnement, la performance et l'accès à la justice en Tunisie (AP-JUST) cofinancé par l'Union Européenne et le Conseil de l'Europe et mis en place par ce dernier.

Organisée à distance, cette table ronde a été l'occasion de réunir les magistrats tunisiens ayant déjà été impliqués dans ces procès, afin de partager les aspects positifs et les difficultés rencontrées. De ces échanges ont pu naître de nouvelles pistes d'amélioration et d'appui possibles, notamment par une collaboration avec les professionnels du droit d'autres pays.
Cette question est d'actualité dans l'ensemble du monde judiciaire qui y voit un enjeu concernant les normes et standards du procès équitable, comme l'a rappelé Mme Raja Boussema la directrice de la coopération internationale au ministère de la justice, lors de la session d'ouverture.

AUTRES ACTIVITÉS

Réunion de coordination sur la plateforme « jShare »

Dans le cadre de la mise en place d'un projet pilote de la plateforme jShare d'échange numérique de documents entre les tribunaux et les partenaires de la justice dont principalement les avocats, une réunion de coordination entre les représentants du Ministère de la justice, de l'Ordre National des Avocats, le PARJ, le Conseil de l'Europe et la Délégation de l'Union européenne, a eu lieu à distance, vendredi 05 février 2021.

Cette réunion a été l'occasion de présenter les principales fonctionnalités d'une telle plateforme qui permettra de faciliter l'échange sécurisé des documents entre les avocats et les juridictions et de participer à la dématérialisation de la gestion des dossiers des affaires par les avocats.

Un appel d'offres sera lancé prochainement pour l'acquisition et le paramétrage de cette plateforme, et un groupe de travail mixte entre les représentants des tribunaux et des avocats sera constitué pour concevoir les processus de dématérialisation à mettre en œuvre grâce à cette plateforme.

Il y a lieu de noter que le développement de la plateforme "jShare" est appuyé par le projet AP-Just, mis en œuvre par le Conseil de l'Europe dans le cadre du PARJ3, et l'Assistance technique du PARJ3.

Cette plateforme s'inscrit dans le cadre global du programme de la justice numérique adopté par le Ministère de la justice et appuyé par le PARJ.

Coordination de l'appui à la mise en place d'un système national de probation

Dans le cadre de l'échange et de la coordination avec les différents partenaires internationaux soutenant la réforme de la justice en Tunisie, une réunion a eu lieu jeudi 10 décembre 2020 au siège de l'UGPARJ, entre les représentants du PARJ et les experts de American Bar Association (ABA) en vue de mieux coordonner l'appui au Ministère de la Justice pour la mise en place progressive d'un système national de probation en Tunisie et les actions à réaliser à cet effet.

Il y a lieu de rappeler que le PARJ a appuyé la mise en place et l'aménagement de six bureaux de probation à Monastir, Bizerte, Tunis, Manouba, Kairouan et Gabès, qui sont déjà opérationnels.

Changement à la tête de l'UGPARJ

L'équipe de l'UGPARJ a connu une petite modification en ce début d'année avec le départ du Responsable National du Programme, M. Jelloul Chelbi, parti au Sultanat d'Oman.

Suite à cela, Mme Ines Maatar, coordinatrice du PARJ, a été désignée par la ministre de la justice en tant que régisseur du programme.

Ce changement est entré en vigueur à partir du 1er mars 2021.

Toute l'équipe du PARJ souhaite plein de succès à M. Chelbi dans ses nouvelles fonctions.

11ème réunion du comité de pilotage du PARJ

NOTRE ÉQUIPE

UGPARJ	ATPARJ	Point focal MJ	Point focal DUE
Ines MAATAR *Coordonnatrice du PARJ*	***François LEBUR*** *Chef de mission ATPRJ*	***Mme Raja BOUSSEMA*** *Chargée de mission auprès du cabinet du ministre de la justice*	***Francesca MALAGUTI*** *Attachée de coopération*
Nizar NAJJAR *Chargé de programmes*	***Alexandre CORDAHI*** *Expert en réforme de la justice commerciale*		
Zakaria BEN JAAFAR *Responsable administratif et financier*	***Sarra BEN LAGHA*** *Expert en informatique*		
Mohamed ZGHAL *Chargé de communication*	***Nawrez BEN TICHA*** *Expert en gestion des finances publiques*		
Mouna SMADHI *Assistante*	***Salma HAOUAOUI*** *Assistante*		